



CR FSS DI CSA 26 MARS 2024

Déclaration liminaire CGT

Le président revient sur le point de la simplification des procédures: celui ci a fait un appel à projet de demande de simplification dans les services: certaines propositions seront remontées à la DG et quand cela est possible, appliquées immédiatement en local. Sans autre précision...

1- approbation procès verbaux

14/11/2023/ Pour, 6 voix

21/12/23 : Pour, 6 voix

2- Note d'orientation

Le président aborde les grands points de la note d'orientation 2024, soit :

- Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves
note RH4 n°23000129 du 29 août 2023 relative à la gestion des évènements graves prévoit l'accompagnement dû aux agents concernés

- Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels avec le déploiement du nouvel outil Prév'action

- Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail

le télétravail a modifié les conditions de travail (référence à l'accord cadre et du kit du télétravailleur)

Un GT sur le télétravail est à organiser pour effectuer un état des lieux, le DI propose les 21 ou 28 mai.

Une OS relève la difficulté, pour les agents, à demander du télétravail dans certains services:

Le DI: un état des lieux est à faire – l'ANAC à expérimenter pour avoir une bonne approche du télétravail, pour le concilier avec le collectif – et ainsi expliquer aux collègues son fonctionnement (les seules missions où l'on ne peut pas télétravailler: accueil et contrôle physique, une OS relève le fait que beaucoup de collègues se restreignent pour demander du télétravail).

Il est demandé par une OS une demande des téléphones portables/ tablettes pour les vérificateurs ; le déploiement est en cours dans la viticulture. Il est ainsi demandé/proposé une utilisation de l'ancien parc de téléphone des agents de la surveillance, il est anormal de voir les collègues vérificateurs utiliser leurs téléphones portables personnels pour prendre des photos.

Le président va voir ce qu'il est possible de faire.

- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière

Ce sujet sera ajouté à un prochain GT, une présentation/ étude sera abordée (même si cela dépasse les frontières de la DI)

les aménagements de poste sont bien suivis (préconisations du médecin de travail)

Une OS insiste sur le suivi des agents en longue maladie (parfois malgré eux)

Le président souhaite prendre en exemple, à ce sujet, la FSS Bretagne (suivi et contact fait par l'assistante sociale du ministère et correspondant social douane quand ils sont informés de la situation de l'agent).

- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information

Le DI souhaite favoriser les formations professionnelles SST de 1^{er} niveau.

Peu d'agents (proportionnellement) suivent les formations SST tel que « utilisation des extincteurs » ou « 1^{er} secours » :

Le président a un souhait d'étendre les formations dites « importante en SST » à tous les agents – la question de rendre « obligatoire » ce type de formation est abordée et accordée par la FSS.

Une OS se questionne sur le stage dit de « conduite rapide » en Bretagne (en prenant pour exemple l'année 2019 ????)

La CGT leur précise qu'il y a désormais un niveau 2 sur circuit et précise que cela est proposé (et voté!) par la FSS DR Bretagne.

Mme Bonneau explique la formation proposée à ce jour et son découpage en 2 niveaux.

- Maîtriser le risque amiante

action récurrente -

Mr le président aborde le point des bateaux, il précise qu'un document « amiante » est normalement disponible à bord des bateaux contrôlés.

Il relève que le risque est relativement maîtrisé compte tenu du parc des navires européens (age et normes des bateaux).

3- budget 2024

Budgets prévisionnels 2024

Formation spécialisée de service	Nb d'agents au 01/09/2023	Budget actions SST – disponible après mise en réserve de 9 %	Budget formations – disponible après mise en réserve de 9 %	Total – disponible après mise en réserve de 9 %
CSA DI	67	9 100 €	1768	10 868 €
FSS DR PDL	292	26 838 €	7706	34 544 €
FSS DR Bretagne	282	25 919 €	7442	33 361 €

Dépenses réalisées 2023

2023	Dépenses FSS DR PDL		Dépenses FSS DR Bretagne		Dépenses FSS DI	
Prescriptions médicales	5 128 €	15 %	1 019 €	3 %	526 €	5 %
Fiches action	23 117 €	68 %	24 380 €	75 %	6 062 €	57 %
Formations	5 867 €	17 %	7 098 €	22 %	4 064 €	38 %
Total	34 112 €	100 %	32 497 €	100 %	10 652 €	100 %

4 – DUERP PAP

La présentation est faite par l'assistant de prévention: il aborde le changement majeur via prev'action et le calendrier qui y est lié.

Celui ci précise la non fermeture du logiciel au 30 mars (cela permet des retards d'intégration aux chefs de services)

L'assistant de prévention va ensuite centraliser, saisir et construire le PAP.

Le PAP sera validé avec les FSS.

Il est relevé que la période actuelle est compliquée pour les chefs de service : enquête mobilière/ immobilière, les entretiens (crep), DUERP... Mr Le Président indique qu'il va faire le nécessaire pour décaler l'enquête mobilière/ immobilière et ainsi « alléger » les plannings (seul point où la DI a la main)

5 – formation professionnelle

une formation « secourisme en santé mentale » est mise en place et offerte au catalogue.

Le formalisme du catalogue PDL et DI est à étendre en Bretagne.

6- questions diverses

-Une OS pointe une défaillance sécurité à Mellinet (dans la tour) ; à savoir une porte de secours bloquée, les agents sont inquiets ; les démarches sont en cours - l'administration demande de prévenir au plus tôt (ne pas attendre les FSS pour y référer).

-Le sujet du rehaussement de vigipirate, quelles conséquences pour nos bâtiments ? Pas de consigne particulière de la DG a ce jour.

-La CGT demande où en est le dossier des Camions scanner pour Saint Nazaire.

Après des retards accumulés, la livraison est prévue en Oct./Nov. 2024. Les formations CAMARI ont des retards, M. le président indique qu'elles sont plus « légères » que celles suivies par les collègues des scanners mobile,

sur le plan immobilier : des dispositions sont prises pour construire un garage pour le véhicule (pour un stationnement sécurisé)

la CGT demande de faire un point / sensibilisation sur ce matériel (en terme de rayonnement) en temps voulu ; le président indique la prise en compte de cette demande.

La CGT aborde la fusion CI-Viti ? Sera vu en CSA (nous remarquons que le sujet a déjà fait l'objet de GT dans d'autres directions).

le président précise qu'il n'y aura aucun sujet sur les bureaux de Saint Briec en 2024 (statu quo).

Une OS demande où en sont les travaux de Saint Malo : la DI est sensée recevoir le document pro pour la construction de la gare (doc définitif), concernant le planning on reste sur une construction en 2027. Il n'y a pas d'évolution concernant le planning avec la région.

Les agents restent dans les bâtiments jusqu'à installation dans la nouvelle gare, la BGC reste jusqu'en 2027.

La CGT demande un point sur les locaux de Quimper : rien de nouveau – pas de retour du correspondant rpi (domaine)

Vos élus au FS de CSA et DI Bretagne / Pays de la Loire